



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 26 novembre 2021

INAUGURATION DE L'ABRIBUS DE VILLIERSFAUX

Ce vendredi 26 novembre, Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, et Bernard Pillefer, vice-président chargé des routes, des mobilités, des réseaux et du très haut débit, ont eu le plaisir d'inaugurer un nouvel Abribus dans la commune de Villiersfaux. L'occasion de saluer ce travail de réhabilitation réalisé par l'association d'insertion professionnelle Kairos Chambord.

Depuis 2015, la loi NOTRe a transféré la compétence « transport » aux régions en France. De ce fait, tout ce qui relève du transport leur revient. Néanmoins, en Loir-et-Cher, le conseil départemental a décidé de conserver la gestion du réseau Abribus, ce qui représente un parc de 236 structures réparties sur tout le territoire. Le département en assure l'entretien et la rénovation.

Ces prestations sont déléguées à l'association Kairos Chambord qui a en charge la démolition d'abris vétustes, la construction et la pose de nouveaux Abribus. Basée à Montlivault et créée en 2013 par le feu l'abbé Leroux, Kairos Chambord emploie des personnes en réinsertion par l'activité professionnelle. Spécialisée dans le travail du bois, l'association qui construisait à l'origine des bateaux traditionnels de Loire, s'est diversifiée en réalisant des aménagements en bois : pontons, cabanes, bancs, etc.

Le département consacre 125 000 euros par an au parc d'Abribus, ce qui permet d'en entretenir de 10 à 13. En 2021, 12 Abribus neufs ont été fabriqués et posés par l'association.

Les Loir-et-Chériens le savent : tous les mois, plusieurs campagnes d'affichage se déclinent sur ces 236 supports. C'est un moyen pour le conseil départemental de promouvoir ses actions institutionnelles ou partenariales. La collectivité offre aussi la possibilité à des associations de communiquer sur leurs initiatives d'intérêt général. Au total, plus de 45 campagnes de communication sont déclinées annuellement dans les Abribus du département.

CONTACT PRESSE

Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher – 02 54 58 41 12